

Les municipalités engagées pour le bien-être de leurs citoyens

PRENDRE SOIN DE NOTRE MONDE



RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE
VILLES ET VILLAGES
EN SANTÉ

SOMMAIRE

Prendre soin de notre monde	3
Le pouvoir d'agir sur le bien-être des citoyens	4
Les compétences municipales	5
Un investissement profitable et rassembleur	6
Des idées pour agir	7
▼ Activités physiques pour tous	7
▼ Transports actifs	7
▼ Aménagement du territoire	8
▼ Saine alimentation	8
▼ Sensibilisation et communication	9
Tout un travail d'équipe!	10
Les conditions gagnantes	11

PRODUCTION

Cette brochure est une production du Réseau québécois de Villes et Villages en santé pour le compte de 13 organisations partenaires.

- ▼ Association des urbanistes et aménagistes municipaux du Québec
- ▼ Association des directeurs généraux des municipalités du Québec
- ▼ Association des directeurs municipaux du Québec
- ▼ Association québécoise du loisir municipal
- ▼ Fédération québécoise des municipalités
- ▼ Ministère de la Santé et des Services sociaux
- ▼ Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
- ▼ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- ▼ Québec en Forme
- ▼ Réseau des Conférences régionales des élus du Québec
- ▼ Union des municipalités du Québec
- ▼ Ville de Montréal
- ▼ Ville de Québec

Version électronique :

<http://www.rqvvs.qc.ca/documents/file/brochure-Prendre-soin-de-notre-monde.pdf>

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2014
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN : 978-2-922760-05-7 (version imprimée)
ISBN : 978-2-922760-06-4 (pdf)

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.
La majorité des photos de cette publication proviennent des municipalités membres du RQVVS.
Crédit photo de l'autobus en page couverture - Vivre en Ville



PRENDRE SOIN DE NOTRE MONDE

Les élus et les employés municipaux sont des acteurs de premier plan pour favoriser la qualité de vie de leurs concitoyens. Ils disposent d'une panoplie de moyens pour œuvrer au développement de l'économie locale, à la préservation de l'environnement, à la vie communautaire, à l'inclusion sociale et à l'accès au logement. Ils prennent aussi des décisions d'aménagement du territoire et s'activent à la création et à l'entretien de parcs, de sentiers pédestres et d'autres infrastructures de sports et de loisirs.

Ainsi, les acteurs municipaux deviennent des promoteurs de la santé, en développant des environnements favorables pour encourager les citoyens à faire des choix santé.

Treize organisations partenaires invitent le milieu municipal à se mobiliser pour faire un pas de plus vers l'amélioration des habitudes de vie. Les équipes municipales trouveront dans cette brochure des idées pour agir en ce sens.

Celles-ci mettent en lumière les compétences dont disposent les municipalités, petites et grandes, pour créer des milieux de vie qui favorisent les choix les plus sains pour les citoyens.



LE POUVOIR D'AGIR SUR LE BIEN-ÊTRE DES CITOYENS

Les municipalités interviennent de plusieurs façons pour promouvoir de saines habitudes de vie. Elles créent et maintiennent, par exemple, des environnements favorables à un mode de vie physiquement actif et à une saine alimentation.



QUAND QUALITÉ DE VIE RIME AVEC SAINES HABITUDES DE VIE

Si le personnel du réseau de la santé parle généralement de saines habitudes de vie, les municipalités se reconnaissent davantage un rôle en matière de qualité de vie.

QU'EST-CE QU'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE ?

C'est créer des conditions propices à la santé. Un environnement favorable réfère à l'ensemble des éléments de nature physique, socioculturelle, politique et économique qui exercent une influence positive sur les saines habitudes de vie des citoyens.

LES COMPÉTENCES MUNICIPALES

Les municipalités détiennent plusieurs compétences pour encourager leurs citoyens à faire les bons choix en matière de santé.

Ces compétences s'exercent dans les champs suivants :

- ▼ L'urbanisme et l'aménagement du territoire;
- ▼ La culture, les loisirs, les activités communautaires et les parcs;
- ▼ Le transport et la voirie;
- ▼ La sécurité publique;
- ▼ L'environnement.

« L'adoption d'un mode de vie actif et le choix d'une alimentation saine dépendent largement de notre environnement. Plus il y a d'offres, plus c'est tentant! »

André Genest,
maire de Wentworth-Nord



UN INVESTISSEMENT PROFITABLE ET RASSEMBLEUR

La création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie représente un investissement durable pour la population et pour les municipalités. De cette façon les inégalités s'atténuent et tous les citoyens ont la chance d'opter pour un mode de vie sain.

Pour un milieu social attrayant

Une grande variété de services communautaires et d'infrastructures accessibles et de qualité, comme les patinoires et les marchés publics, permettent d'attirer de nouvelles familles et les incitent à s'enraciner. De plus, des citoyens actifs et en santé dynamisent la vie sociale et développent un sentiment

d'appartenance et de sécurité. L'engagement communautaire des citoyens est aussi un indicateur de la vitalité de la communauté.

Pour la sauvegarde de la planète

La valorisation des transports collectifs et actifs, tels que la marche ou le vélo, contribue à la protection de l'environnement, en diminuant la production de gaz à effet de serre. Ces actions quotidiennes profitent aux générations actuelles et à venir. Des mesures en faveur des saines habitudes de vie peuvent également s'insérer dans une démarche de développement durable.

Pour une économie prospère

La présence d'espaces verts et d'infrastructures de loisirs peut générer des bénéfices économiques pour une municipalité, en haussant la valeur des propriétés résidentielles et, du même coup, les recettes fiscales. La qualité de vie contribue à attirer la main-d'œuvre et les entreprises, de même qu'à les retenir.



DES IDÉES POUR AGIR

Plusieurs actions sont possibles pour créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie.

ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS

- ▼ Rendre les installations sportives et récréatives accessibles par des ententes avec les commissions scolaires et les municipalités voisines.
- ▼ Offrir des activités sportives gratuites : bain libre, patinage, etc.
- ▼ Organiser des événements sportifs et des camps de jour.
- ▼ Soutenir les organismes locaux qui œuvrent dans le champ des saines habitudes de vie.
- ▼ Participer à la reconnaissance des bénévoles.
- ▼ Organiser des activités sportives et de plein air avec des partenaires.
- ▼ Prêter ou louer du matériel et des équipements sportifs.

TRANSPORTS ACTIFS

- ▼ Privilégier une offre de services de proximité, afin que les citoyens puissent se déplacer à pied ou à vélo.
- ▼ Développer des pistes cyclables autant pour le loisir que pour les déplacements utilitaires.
- ▼ Favoriser le déneigement des rues et des trottoirs pour rendre la marche hivernale sécuritaire.
- ▼ Entretenir des sentiers pédestres et des pistes cyclables toute l'année.
- ▼ Limiter la vitesse sur certaines rues pour assurer la sécurité des marcheurs et des cyclistes de tous âges.
- ▼ Planifier un réseau de transport intégré (autobus, vélo, marche, etc.).



© Ville de Montréal

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- ▼ Aménager des milieux de vie mixtes, où les résidents peuvent accéder facilement aux commerces, aux lieux de travail et aux écoles à pied ou à vélo.
- ▼ Voir au bon éclairage des rues.
- ▼ Offrir des trottoirs continus et des passages piétonniers.
- ▼ Penser des aménagements à l'échelle humaine, où il est agréable de marcher et de profiter des espaces publics.
- ▼ Intégrer le transport actif au plan directeur d'urbanisme.
- ▼ Améliorer l'offre de transport collectif et faire en sorte que le plus grand nombre de résidences soit bien desservi.
- ▼ Aménager et entretenir des aires de jeux sécuritaires.
- ▼ Limiter l'étalement urbain, densifier les zones avec infrastructures.

SAINE ALIMENTATION

- ▼ Privilégier l'offre d'aliments sains dans les installations municipales et lors des événements populaires (fêtes, festivals, activités de loisirs, compétitions sportives).
- ▼ Intégrer des distributrices d'aliments sains dans les installations municipales.
- ▼ Installer des fontaines d'eau dans les lieux publics.
- ▼ Faciliter l'accès à des terres cultivables pour de l'agriculture maraîchère individuelle ou collective (jardin communautaire).
- ▼ S'assurer que les citoyens ont facilement accès à des aliments sains et diversifiés le plus près possible de leur résidence.
- ▼ Encourager les marchés publics, les kiosques de fruits et légumes.
- ▼ Soutenir l'agriculture urbaine.



SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

- ▶ Promouvoir les saines habitudes de vie par l'intermédiaire des outils de communication municipaux.
- ▶ Promouvoir auprès des partenaires du milieu une approche qui met en valeur les choix sains et les produits locaux.
- ▶ Promouvoir les transports collectifs et actifs.
- ▶ Participer à des campagnes de sensibilisation liées aux saines habitudes de vie.

« Une municipalité peut influencer les façons de faire et susciter une prise en charge collective, en mobilisant ses employés et les citoyens. Le dossier du recyclage en est un bon exemple. »

Maxime Pedneaud-Jobin,
maire de la Ville de Gatineau

UN OUTIL D'INFORMATION

Vous cherchez une référence Web sur les environnements favorables aux saines habitudes de vie, consultez le portail Veille Action. Ce répertoire compte plus de 1000 outils, services et organismes.

veille action
pour de saines habitudes de vie



VEILLEACTION.ORG



TOUT UN TRAVAIL D'ÉQUIPE!

Le défi d'intégrer une préoccupation pour les saines habitudes de vie dans le quotidien des municipalités nécessite un travail d'équipe. Pour favoriser cette synergie, il est important de connaître et reconnaître le rôle et l'expertise de chacun, tant au sein de la municipalité que parmi ses partenaires.

Développer ses réflexes

Tous les employés municipaux – urbanistes; policiers; responsables du loisir, de la vie communautaire, de la culture; ingénieurs; employés des travaux publics; directeurs des ressources humaines – peuvent jouer un rôle, en intégrant un «réflexe qualité de vie et santé» dans leurs fonctions respectives.

Engagées et mobilisées, les personnes élues aux conseils municipaux peuvent :

- ▶ élaborer, adopter et mettre en œuvre des politiques et des plans stratégiques favorables (ex. : politique familiale, politique alimentaire, politique du sport et du loisir, politique de développement social, politique de gestion de l'eau, plan de développement durable, plan directeur de transport actif, etc.);
- ▶ assumer un leadership partagé lors de concertations locales;
- ▶ donner l'exemple aux employés et aux citoyens (ex. : par une offre alimentaire saine dans les installations municipales et par leur participation à des défis santé).

Quant aux gestionnaires, ils occupent une position centrale en favorisant les relations entre le conseil municipal et les différents secteurs. Les directeurs généraux peuvent s'assurer que la même préoccupation s'inscrit dans toutes les politiques, réglementations, planifications et mises en œuvre d'actions.

« Pour nous, les acteurs municipaux, il s'agit de mieux planifier nos actions en intégrant les saines habitudes de vie et la santé en général dans nos politiques, nos actions et nos services. »

Pierre Chevrier
directeur général,
Ville de Salaberry-de-Valleyfield



LES CONDITIONS GAGNANTES

1. S'ENGAGER EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE DES CITOYENS

Les municipalités sont appelées à afficher une orientation claire en faveur de la qualité de vie et des saines habitudes de vie. Elles sont invitées à assumer au quotidien un leadership à cet égard. Par ailleurs, chaque secteur municipal a tout intérêt à se questionner sur l'impact de ses décisions quant à la création et au maintien d'environnements favorables aux saines habitudes de vie.

2. S'ARRIMER AUX BESOINS ET AUX CAPACITÉS DU MILIEU

L'action municipale doit pouvoir s'arrimer aux besoins et aux capacités du milieu. Cela suppose une faculté d'adaptation et de l'ouverture aux changements et à l'innovation, car il n'y a pas de solution unique! Le défi: proposer des projets réalistes et concrets pour les citoyens.

3. PLANIFIER DE FAÇON GLOBALE POUR DE MEILLEURS RÉSULTATS

Les municipalités font face à plusieurs défis comme la précarité des ressources et vivent des réalités différentes. La planification permet alors une meilleure articulation des interventions et des ressources disponibles. Une approche planifiée pourrait s'inscrire à une échelle supralocale et régionale pour une meilleure utilisation des forces vives du milieu.

4. IMPLIQUER LES CITOYENS DANS LES DÉCISIONS

La municipalité peut jouer un rôle de mobilisation et d'animation afin que les solutions proposées répondent aux besoins du milieu. Plus les citoyens participeront à la prise de décision, plus ils pourront s'appropriier les environnements favorables et faire des choix santé. La proximité entre les autorités municipales et les citoyens demeure la clé du succès de tout projet prônant la qualité de vie.

5. TRAVAILLER EN PARTENARIAT POUR AUGMENTER LES IMPACTS

Le développement de partenariats entre la municipalité et les divers organismes maximise l'efficacité de chacun et favorise la mise en place d'actions plus durables. Cette capacité à travailler ensemble est cruciale, car elle permet de mieux entrevoir les écueils et d'envisager les possibilités quant à la création et au maintien d'environnements favorables aux saines habitudes de vie. Pour des résultats durables, les efforts doivent aussi être partagés.

« Inutile de multiplier les comités. On peut miser sur les instances de concertation déjà en place pour travailler la question des saines habitudes de vie et ainsi créer des synergies. »

Sylvie Vignet
conseillère municipale,
Ville de Rivière-du-Loup



Cette brochure s'adresse à tous les acteurs municipaux soucieux d'offrir à leur population des environnements propices à la qualité de vie et aux saines habitudes de vie. Elle propose des pistes d'action leur permettant d'utiliser les leviers municipaux à leur disposition pour développer des milieux de vie qui favorisent les choix les plus sains pour les citoyens.



Réseau des Conférences
régionales des élus du Québec



rqvvs.qc.ca